

## **Musée des Amis de Castrum Vetus**

4, Montée des Ruines à Châteauneuf  
Tél. : 04 42 79 81 56  
Horaires d'ouverture : Le dimanche de 15h00 à 18h00 et sur rendez-vous.

## **Foyers des anciens**

### **Foyer des Anciens**

1, Rue Marx-Dormoy à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 79 84 17

Horaires d'ouverture : Du 1er octobre au 31 mars : tous les jours de 13h30 à 18h00 (sauf le vendredi à 17h30) et du 1er avril au 30 septembre : tous les jours de 13h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h00)

### **«Li Sian Ben»**

Avenue Saint-Médard à La Mède

Tél. : 04 42 07 39 41

Horaires d'ouverture : Du 2 mai au 30 septembre : ouvert les lundis et les mardis de 14h00 à 19h00 et les vendredis de 14h00 à 18h30

### **Attention :**

**les foyers sont fermés au mois d'août et pendant les vacances scolaires de Noël.**

## **Tous les numéros en un clin d'œil**

Les services municipaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 17h00) sauf exceptions précisées.

### **Direction générale des services**

Secrétariat : Tél. : 04 42 76 89 40 ou 41

### **Cabinet du maire**

Secrétariat : Tél. : 04 42 76 89 01 ou 02

### **Secrétariat des élus**

Tél. : 04 42 76 89 10 ou 11

### **Services techniques**

Tél. : 04 42 10 91 50

### **Archives municipales**

Tél. : 04 42 09 35 68

### **Services financiers**

Tél. : 04 42 76 89 72

### **Service communication**

Tél. : 04 42 76 89 50

### **Service des ressources humaines**

Tél. : 04 42 76 89 00

### **Service culture et animations**

Tél. : 04 42 79 84 02 ou 04 42 79 97 84

### **Service jeunesse, éducation et sports**

Tél. : 04 42 76 02 17 ou 18 ou 19

### **Service économique**

Tél. : 04 42 76 89 55

### **Service environnement**

Tél. : 04 42 76 89 69

### **Police municipale**

Tél. : 04 42 76 90 00

Port. : 06 09 52 52 70

### **Maison des quartiers**

Tél. : 0800 88 10 67

### **Centre communal d'action sociale**

Tél. : 04 42 76 89 80

### **Office de tourisme**

Tél. : 04 42 76 89 37 ou 38

### **Antenne de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

Tél. : 04 42 10 94 50

### **Maison des associations**

Tél. : 04 42 76 88 80

### **Pôle culturel Jean-Claude-Izzo**

Tél. : 04 42 09 22 83



## Sommaire

<b>Coordonnées et horaires d'ouverture</b>	<b>Page 3</b>
<b>Le maire</b>	<b>Page 3</b>
<b>Une équipe à votre service</b>	<b>Pages 4 et 5</b>
<b>Les services administratifs</b>	<b>Page 6</b>
<b>Les services sociaux et les services aux personnes</b>	<b>Pages 7 et 8</b>
<b>Les services liés à la prévention et à la sécurité</b>	<b>Pages 9 et 10</b>
<b>La Maison des quartiers et la Maison des associations</b>	<b>Page 10</b>
<b>Les services techniques et urbanistiques</b>	<b>Pages 11 et 12</b>
<b>Les services d'informations et d'animation</b>	<b>Pages 12 et 13</b>
<b>«Petits tuyaux» sur la vie locale</b>	<b>Page 14</b>
<b>Les structures à connaître</b>	<b>Pages 15 et 16</b>
<b>Tous les numéros en un clin d'œil</b>	<b>Page 16</b>



## Structures à connaître

### Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Chemin de la Pierre-Vincent  
Tél. : 04 42 34 11 70

Située à proximité du parc de la Pierre-Vincent et gérée par le Centre social Maison pour tous, cette structure de 1343 m<sup>2</sup>, installée sur 6000 m<sup>2</sup> de terrain, accueille les enfants de la commune âgés de 3 à 13 ans durant toutes les vacances scolaires ainsi que les mercredis en journée ou en demie journée. Les programmes proposés sont diversifiés et s'articulent toujours autour d'un thème qui plonge les enfants dans un monde imaginaire et magique.

Pour tout renseignement et inscription : CSMPT - Rue du Vieux moulin à Châteauneuf -  
Tél. : 04 42 79 84 50 - [www.cs-mpt.org](http://www.cs-mpt.org)  
E-Mail : [clsh1-csmpt@orange.fr](mailto:clsh1-csmpt@orange.fr)  
Horaires d'ouverture : le lundi de 14h00 à 19h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

### Relais jeunes

3, Route de la Côte Bleue à Châteauneuf - Tél. : 04 42 79 92 62  
Horaires d'ouverture : le lundi de 14h00 à 19h00, le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le Relais jeunes est un organisme référent pour les jeunes de la commune dès qu'ils sont scolarisés au collège. Il offre tout au long de l'année un large panel d'activités ludiques et culturelles à l'ensemble de ses adhérents.

### Cinéma Espace Marcel-Pagnol

Rue Erasme-Guichet à Châteauneuf  
Tél. : 04 42 76 19 14

#### **Les séances :**

Le mercredi et le dimanche à 15h00, le vendredi à 21h00, le samedi à 14h30, 17h30 et 21h00.  
Tarif normal : 5 euros (carte abonnement pour 10 séances : 41 euros)  
Tarif réduit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés, les titulaires des cartes S.N.C.F, militaire ou universitaire. Présentation du justificatif de réduction obligatoire.

### Office de tourisme de Châteauneuf-La Mède

3, Rue Léon-Blum à Châteauneuf - Tél. : 04 42 76 89 37 et 38  
Site internet : [www.chateauneuflesmartigues-tourisme.com](http://www.chateauneuflesmartigues-tourisme.com)  
E-mail : [infos@chateauneuflesmartigues-tourisme.com](mailto:infos@chateauneuflesmartigues-tourisme.com)  
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00 (un samedi sur deux).

## «Petits tuyaux» sur la vie locale

### **Marché**

Tous les vendredis matin sur les parkings des Résistants, des Cerises et du 8 mai 1945.

### **Stationnement**

Il existe 55 places en zone bleue et 275 places de stationnement autorisées hors zone bleue (dont 8 réservées aux personnes handicapées) à Châteauneuf. Sur La Mède, vous trouverez 4 parkings qui sont répartis sur l'avenue principale (avenues Emile-Cotte et Mirabeau) ainsi qu'un parking situé à proximité de la salle des fêtes. Pour plus d'informations, contactez la Maison des quartiers ou consultez le document Acteur de ma ville N°5 ou le site Internet de la commune.

### **Espaces de proximité**

#### **L'aire de proximité**

Boulevard Jean-Jacques-Rousseau (derrière le centre de secours).

Elle est constituée d'un skate-park de 510 m<sup>2</sup> à quatre modules (une barre de slide, une table à trois entrées, un lanceur droit et un lanceur courbe), d'un terrain multisports de 300 m<sup>2</sup> où l'on peut pratiquer huit sports différents et de places de parking.

#### **Les jardins d'enfants**

##### **Boulevard Germain-Clairin à Châteauneuf-les-Martigues**

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 21h00

##### **Avenue Saint-Médard à La Mède**

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 21h00

##### **Rue Jean-Peyrot à La Mède**

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 21h00

##### **Promenade Emile-Légier au Jaï**

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 21h00

#### **Les parcs**

##### **Parc François-Mitterrand**

Boulevard Marcel-Pagnol à Châteauneuf-les-Martigues

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 22h30 sauf manifestations

##### **Parc de la Pierre-Vincent**

Chemin Pierre-Vincent à Châteauneuf-les-Martigues

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 21h00

##### **Parc Jean-Moulin**

Rue Jean-Moulin à Châteauneuf-les-Martigues

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 22h30

## COORDONNEES ET HORAIRES D'OUVERTURE

### **L'Hôtel de ville de Châteauneuf**



#### **Place Bellot à Châteauneuf-les-Martigues**

Tél. : 04 42 76 89 00 - Fax : 04 42 79 80 25

#### **Horaires d'ouverture :**

Standard : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

Services : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 17h00) et le samedi de 8h30 à 11h30 pour l'Etat civil.

### **La mairie annexe de La Mède :**

#### **Avenue Emile-Cotte à La Mède**

Tél. : 04 42 76 89 15 - Fax : 04 42 81 58 00

#### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 17h00) et le samedi de 8h30 à 11h30

## LE MAIRE



Elu le 16 mars 2007 à la tête du conseil municipal composé de trente-deux élus, Vincent Burroni conduit une politique locale active, privilégiant la proximité et la concertation. Il a en charge directe les délégations de la sécurité publique et de la communication.

Depuis le 28 mars 2004, il est investi du mandat de Conseiller général des Bouches-du-Rhône (canton de Châteauneuf-Côte Bleue). A ce titre, il occupe le poste de délégué à l'Aménagement routier et à la Sécurité routière.

Vincent Burroni est également vice-président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et président du Comité d'étang.

### **Permanences sur rendez-vous**

Renseignements au secrétariat du maire : 04 42 76 89 01 ou 02

#### **Pour écrire à Monsieur le maire :**

Monsieur le maire

Hôtel de ville—Place Bellot

B.P. N°70024

13168 Châteauneuf-les-Martigues Cedex

E-Mail : vincent.burroni@chateauneuf-les-martigues.fr

## UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Chacun des élus de la majorité assiste le maire dans le domaine dont il a la responsabilité. La commune compte neufs adjoints et vingt-trois conseillers municipaux.

Pour toute demande de rendez-vous, contactez le secrétariat des élus au : 04 42 76 89 10 ou 11  
E-mail : [secretariat.elus@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:secretariat.elus@chateauneuf-les-martigues.fr)

### Les adjoints et leurs délégations

#### **Gérard Graugnard**

Administration générale, Finances et Investissements

#### **Rolande Kiegel**

Développement durable, Aménagement du territoire, Environnement

#### **Jacques Messeguer**

Education nationale

#### **Jocelyne Raoux**

Emploi, Formation, Insertion, Développement économique, Tourisme

#### **Lucien Merlenghi**

Politique de la ville, Développement des quartiers, Cadre de vie

#### **Véronique Braems**

Affaires culturelles, Patrimoine, Jumelage

#### **Christian Marfisi**

Vie locale, Mouvement associatif, Animations, Cérémonies

#### **Marie-Claude Bense**

Affaires sociales

#### **Marcel Olive**

Jeunesse et Sports

### **Service Culture et Animations**

Rue Erasme-Guichet à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 79 97 84 ou 04 42 79 84 02

E-Mail : [service.culture@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:service.culture@chateauneuf-les-martigues.fr)

#### **S'adresser à ce service pour :**

- la réservation des salles (salle Léo-Lagrange, salle des fêtes de La Mède),
- l'organisation d'une manifestation où la présence des techniciens et des moyens matériels de

### **Archives municipales**

Pôle culturel Jean-Claude-Izzo, Avenue des anciens combattants à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 09 35 68—E-Mail : [archives.municipales@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:archives.municipales@chateauneuf-les-martigues.fr)

Accueil du public : du mardi au vendredi de 13h00 à 17h00 et le matin sur rendez-vous de 9h00 à 12h00

#### **S'adresser à ce service pour :**

- toute recherche de pièces d'archives administrative, généalogique, historique ou scientifique.

### **Pôle culturel Jean-Claude-Izzo**

Avenue des anciens combattants à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 09 22 83 - [www.mediatheque-chateauneuf-les-martigues.fr](http://www.mediatheque-chateauneuf-les-martigues.fr)

E-Mail [^pole-culturel@mediatheque-chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:pole-culturel@mediatheque-chateauneuf-les-martigues.fr)

Horaires d'ouverture :

Pôle culturel : le mardi, le jeudi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, le mercredi et le samedi de 10h00 à 18h00

Médiathèque : le mardi, le jeudi et le vendredi de 14h00 à 18h00, le mercredi et le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Depuis septembre 2007, la culture sous toutes ses formes s'offre aux habitants de la commune à travers une structure conviviale et active : le pôle culturel.

#### **S'adresser à ce service pour :**

- le prêt de 16 documents par personne pour 3 semaines (6 livres, 2 livres lus, 3 revues, 3 CD, 1 DVD documentaire et un DVD film),
- participer aux nombreux rendez-vous organisés (ateliers, spectacles...).

### **Service Communication**

Rue Erasme-Guichet à Châteauneuf-les-Martigues

Tél : 04 42 76 89 50 – Fax : 04 42 76 89 54

E-mail : [service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr)

#### **S'adresser à ce service pour :**

- communiquer des informations dans l'Actu (pour les associations),
- tout ce qui concerne les informations municipales (magazine «Vivre», site Internet de la ville, rétrospective, guide du patrimoine, programme des manifestations...),
- faire paraître la photo de votre nouveau né ou de votre mariage dans le magazine municipal.

## **La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

Antenne de Châteauneuf-les-Martigues

4, Avenue de l'homme à la fenêtre à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 10 94 50 - Fax : 04 42 79 94 87

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

### **S'adresser à eux pour :**

- la collecte sélective des ordures ménagères ,
- les conteneurs individuels de tri sélectif, les points d'apport volontaire,
- le ramassage des objets encombrants (tous les mardis matin sur rendez-vous),
- la délivrance de la carte de déchetterie,
- tout ce qui concerne la propreté , la sécurité, la signalisation tricolore et le mobilier urbain sur les abords des voies.

## **Bus intercommunaux Transmétropole**

Deux lignes de bus intercommunales, appartenant au réseau des bus de la Côte Bleue mis en place par Marseille Provence Métropole, relient les différents services publics et centres de vie de la commune.

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

Tarif : 1 euro le ticket (possibilité d'acheter un carnet de tickets au chauffeur)

Renseignements au 04 42 76 89 00.

## **Services d'informations et d'animation**

### **Service économique**

Rue Erasme-Guichet à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 55 – Fax : 04 42 76 89 54

Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Ce service municipal a été créé pour faciliter l'intégration des entreprises dans le tissu économique local. Interlocuteur privilégié des entreprises, il peut être contacté pour :

- des recherches d'informations économiques générales,
- des recherches de terrains et de locaux,
- le suivi et l'accompagnement pour la création d'entreprises,
- des demandes d'aides pour la création et le développement d'entreprises,
- l'aide au montage de dossier économique,
- du conseil et de l'assistance aux entreprises implantées sur la commune,
- connaître et consulter la liste des entreprises de la commune.

## **Les conseillers municipaux**

### **Anne-Marie Pech-Gourg**

Valorisation et Protection des espaces naturels

### **Gérard Mistral**

Patrimoine, Archives, Animations et Sports

### **Sylvie Ladegaillerie**

Conseils et Comités de quartiers

### **Karine Coudert**

Petite enfance, Crèche, Personnes handicapées

### **Claude Ribière**

Santé et Sécurité publique, Sécurité civile

### **Pascal Gillet**

Agriculture, Espaces verts

### **Loïc Leroux**

Personnel, Ressources humaines, Cérémonies

### **Elodie Botella**

Tourisme, Jeunesse, Conseil municipal des jeunes

### **Patrick Brunel**

Risques majeurs

### **Séverine Spiteri**

Jeunesse, Conseil municipal des jeunes

### **Valérie Ponzio**

Vacances, Enfance

### **Thierry Izurieta**

Sports

### **Sylvain Dulbecco**

Energies renouvelables, Economie solidaire

### **Marie-Paule Delpy**

Activités périscolaires, Pôle culturel

### **Zohra Chafai**

Commerce, Artisanat, Logement

### **Fatia Bezahaf**

Actions humanitaires, Associations caritatives, Restauration municipale, Voyages 3<sup>ème</sup> âge

### **Jean-Michel Diaz**

Développement économique



Roland Mouren  
Brigitte Gonzalez  
Alain Gigliotti

Nathalie Calcagno  
Jean-Baptiste Saglietti  
Daniel Navarro

## Services administratifs

### Service Affaires générales et Etat civil

Hôtel de ville - Rez-de-chaussée - Place Bellot à Châteauneuf-les-Martigues

Tél : 04. 42 76 89 30 ou 31 ou 32

E-Mail : [direction.generale@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:direction.generale@chateauneuf-les-martigues.fr)

Une permanence est assurée le samedi matin de 8h30 à 11h30.

#### **S'adresser à ce service pour :**

- toute demande concernant l'état civil (acte de naissance, mariage, décès),
- l'établissement de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire, de carte grise,
- la gestion des cimetières (achats de caveaux, renouvellement),
- les sorties de territoire,
- les inscriptions sur les listes électorales,
- le recensement militaire,
- les dossiers de naturalisation,
- les demandes d'attestation d'accueil.

### Service Elections

Hôtel de ville - 1<sup>er</sup> étage - Place Bellot à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 42

E-Mail : [service.elections@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:service.elections@chateauneuf-les-martigues.fr)

#### **S'adresser à ce service pour :**

- tout renseignement concernant les élections et les bureaux de vote.

Attention : les inscriptions sur les listes électorales se prennent directement à l'état civil.

### Service Logement

Hôtel de ville - Place Bellot à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 25

Accueil du public : le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00

#### **S'adresser à ce service pour :**

- les demandes de logements sociaux en location qui existent sur la commune (les dossiers sont transmis directement aux organismes bailleurs sociaux).

## Services techniques et urbanistiques

### Services techniques de la ville

Boulevard Armand-Audibert à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 10 91 50 ou 04 42 10 91 56 – Fax : 04 42 10 91 51

E-Mail : [service.urbanisme@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:service.urbanisme@chateauneuf-les-martigues.fr)

[service.cadastre@chateauneuf-les-martigues.fr](mailto:service.cadastre@chateauneuf-les-martigues.fr)

#### **S'adresser à ce service pour :**

- vos demandes en matière de foncier bâti ou non-bâti (permis de construire, autorisation de travaux),
- consulter les registres cadastraux ou le Plan local d'urbanisme (PLU),
- être conseillé en matière de législation urbanistique (informations sur les limites de construction, sur les raccordements...).

### Services utiles :

#### **- Récupération des huiles de vidanges usagées :**

- au centre technique municipal – Boulevard Armand-Audibert à Châteauneuf

- à l'atelier technique municipal – Rue des Trois Frères à La Mède

#### **- Ramassage des objets encombrants**

Tous les mardis sur rendez-vous auprès de l'antenne de la Communauté urbaine (04 42 10 94 50).

#### **- Permanence PACT 13**

Vous êtes propriétaire privé ou locataire d'un logement situé à Châteauneuf, à La Mède ou au Jai, vous pouvez bénéficier de subventions (sous certains critères) pour réhabiliter votre logement en améliorant vos conditions de confort et de sécurité ainsi qu'en restaurant plus largement son apparence extérieure. Permanence sans rendez-vous tous les vendredis de 14h00 à 16h00 aux services techniques. Renseignements au 04 42 10 91 50 ou au 04 91 11 64 81 (Mme Ralli).

#### **- Permanence architecte conseil du CAUE**

Sur rendez-vous aux services techniques. Renseignements au 04 42 10 91 50.

### Déchetterie

Chemin de Patafloux à Châteauneuf

Tél. : 04 42 79 86 05

Ouverture du lundi au samedi :

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Dimanche et jours fériés : de 8h00 à 12h00

Fermetures exceptionnelles : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 et 26 décembre

## **Animateurs locaux de médiation sociale (ALMS)**

Place Jean-Jaurès à Châteauneuf-les-Martigues

Tél : 04 42 76 02 19 ou 06 17 31 14 45

E-Mail : service.jeunesse@chateauneuf-les-martigues.fr

La médiation sociale s'organise autour d'actions de prévention menées en direction de la population en général et des jeunes en particulier. Vous pouvez les rencontrer lors des tournées qu'ils effectuent dans les quartiers de la commune ou aux abords du collège aux heures de sorties.

### **S'adresser à ce service pour :**

- se rencontrer et dialoguer au sujet de problèmes de voisinage,
- les actions d'animations organisées durant les vacances scolaires et notamment l'été avec l'ouverture des gymnases de 20h00 à minuit,
- l'organisation et l'encadrement d'événements spécifiques (tournois sportifs, chantiers de réhabilitation d'espaces publics...).

## **Maison des quartiers**

Traverse Bellot à Châteauneuf-les-Martigues

Allo quartier Numéro Vert : 0 800 88 10 67

E-Mail : maison.quartiers@chateauneuf-les-martigues.fr

Inaugurée en 2003, la Maison des quartiers offre à tous les citoyens un service public alliant réactivité et efficacité. Elle coordonne également la démarche de concertation engagée sur la ville (collectes d'information via les comités de quartiers, organisation de réunions de concertation...) et organise trois grands rendez-vous conviviaux (fête des quartiers, le concours des jardins et balcons fleuris et le concours «illuminons notre ville»).

### **S'adresser à ce service pour :**

- toute demande d'intervention concernant un problème d'éclairage, de voirie, d'enlèvement des ordures, de traitement des eaux usées, d'espaces verts,...
- toute information sur la démarche de concertation, les comités et les conseils de quartiers,
- connaître le comité de quartiers dont vous dépendez.
- Participer aux concours des jardins fleuris et « illuminons notre ville »

## **Maison des associations**

22, Avenue du 4 septembre à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 88 80

E-Mail : maisondesassociations@chateauneuf-les-martigues.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00, le samedi de 9h30 à 12h00.

### **S'adresser à ce service pour :**

- vos réservations de salles de réunions,
- vos besoins en matière de secrétariat (mise à disposition de moyens bureautiques et d'une photocopieuse).

## **Services sociaux et services aux personnes**

### **Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Traverse Bellot à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 80 - Fax : 04 42 76 22 69

### **S'adresser à ce service pour :**

- **ce qui concerne les personnes âgées** (portage de repas à domicile, la téléassistance, les petits travaux à domicile, l'accompagnement, l'Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A), les manifestations et sorties organisées pour les anciens, le registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, les voyages retraités et préretraités, les dossiers d'aide sociale),
- **ce qui concerne les personnes handicapées** (les manifestations et sorties organisées pour les personnes handicapées, les dossiers COTOREP, les demandes d'allocations...),
- **ce qui concerne les personnes en difficulté sociale**  
Permanences tout public sans rendez-vous : le mardi de 8h30 à 11h30 au CCAS et le jeudi de 13h30 à 16h30 à la mairie annexe de La Mède.  
Permanence tout public sur RDV : le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au CCAS.  
Permanence pour les bénéficiaires du RSA : le vendredi de 8h30 à 11h30 au CCAS.  
Permanence pour les personnes âgées ou handicapées : tous les jours (sauf le mercredi) sur rendez-vous.
- **ce qui concerne la petite enfance** (informations sur les crèches et la halte-garderie) **et les séjours en centres de vacances avec hébergement.**

### **Restauration municipale et foyers restaurants**

#### **La cuisine centrale**

Elle prépare les menus, élabore les plats, assure la livraison et le service dans les foyers restaurants, les restaurants scolaires et chez les personnes profitant de la restauration à domicile. Pour la restauration scolaire : contactez le service éducation, jeunesse et sports  
Pour le service de livraison à domicile : contactez le CCAS.

#### **Les foyers restaurants**

Les personnes âgées de 60 ans (ou de 55 ans pour les veuves ou veufs) peuvent bénéficier de ce service à des tarifs privilégiés. Ces tarifs, qui restent réduits, sont maintenant calculés en fonction des revenus de leurs utilisateurs. Pour connaître le tarif qui vous sera applicable, contactez le CCAS. Inscriptions directement aux foyers restaurants. Ouverts du lundi au samedi.

#### **«Moun Oustau»**

Rue Jules-Ferry à Châteauneuf-les-Martigues - Tél. : 04 42 79 93 06

#### **«Li Sian Ben»**

Avenue Saint-Médard à La Mède - Tél. : 04 42 07 39 41

#### **Attention :**

les foyers restaurants sont fermés entre Noël et jour de l'an. Le service à domicile est assuré.

## **DEFI pour l'Emploi Châteauneuf-Côte Bleue**

Place Jean-Jaurès à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 21 21 – Fax : 04 42 76 10 71 – E-mail : defi.paio@wanadoo.fr

Site internet : www.defi-paio.com

Le DEFI PAIO accompagne les demandeurs d'emploi de Châteauneuf-Côte Bleue dans leurs démarches et initie des actions visant faire connaître de nouvelles niches d'emploi.

### **S'adresser à la structure pour :**

- s'orienter grâce à des conseillers, un centre de documentation et à un espace de communication avec des outils performants (cyber-base, CD ROM spécialisés ...),
- trouver des formations (les formations AFPA, la formation en alternance, par correspondance ou par une validation des acquis de l'expérience),
- trouver un emploi (accompagnement pour la création du CV et de la lettre de motivation, préparation d'un entretien de recrutement...)
- connaître le réseau de parrainage, contacter le bureau emplois familiaux,
- consulter les offres d'emploi du Pôle emploi et autres organismes.

## **Service Jeunesse, Education et Sports**

Place Jean-Jaurès à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. (Jeunesse) : 04 42 76 02 19 - Tél. (Education) : 04 42 76 02 17 - Tél. (Sports) : 04 42 76 02 18

E-Mail : service.jeunesse@chateauneuf-les-martigues.fr,

service.education@chateauneuf-les-martigues.fr,

service.sports@chateauneuf-les-martigues.fr

Attention : pendant l'été, ouverture au public uniquement l'après-midi.

### **Adressez-vous à ce service pour :**

- ce qui touche à la scolarité de vos enfants (inscriptions aux écoles, à la restauration scolaire, à la garderie, aux classes de découverte, aux transports scolaires...),
- les activités périscolaires proposées dans le cadre du Projet éducatif local,
- l'entretien et l'accueil des équipements sportifs.

## **Les crèches**

Avenue du Général de Gaulle à Châteauneuf-les-Martigues

Les enfants âgés de deux mois et demi à trois ans (quatre ans sur dérogation) peuvent être accueillis dans trois structures spécialement dédiées à la petite enfance. Adressez-vous directement à elles pour inscrire votre bout de chou.

### **Crèche collective «Les Oisillons»**

Tél. : 04 42 76 24 40

### **Crèche Familiale «Les Canaris»**

Tél. : 04 42 76 32 17

### **Halte-garderie «Les Oisillons»**

Tél. : 04 42 76 32 17

## **Services liés à la prévention et à la sécurité**

### **Service Environnement et Prévention des Risques majeurs**

2, Boulevard Château Moustier à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 69 - Fax : 04 42 76 35 79

### **S'adresser à ce service pour :**

- des informations préventives sur les risques technologiques et naturels majeurs prévisibles auxquels notre commune est soumise,
- connaître les mesures de sauvegarde, consignes et bons réflexes en cas d'incident ou de risque lié à la protection civile,
- avoir des informations sur les conditions atmosphériques (ozone, pollution, canicule...).

### **Police municipale**

2, Boulevard Château Moustier à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 90 00 / Tél. patrouille : 06 09 52 52 70 (24h/24)

E-Mail : police.municipale@chateauneuf-les-martigues.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

### **S'adresser à elle pour :**

- la sécurité des biens et des personnes 24h/24 ,
- le respect de l'application du code de la route et des arrêtés municipaux,
- l'Opération «Tranquillité vacances».

### **Police administrative**

23, Avenue du 4 septembre à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 76 89 66 et 67

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)

### **S'adresser à elle pour :**

- le ramassage des chiens errants et les décharges illicites,
- la police de circulation (entreprise devant faire des travaux sur la voie publique...),
- les autorisations de débit de boisson,
- la vente à l'étalage.

### **Police nationale**

2, Boulevard Château Moustier à Châteauneuf-les-Martigues

Tél. : 04 42 09 47 55

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30